

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

ENGIE s'engage à rendre ses sites Web accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions suivantes

- <https://www.engie.com/accessibilite-numerique>

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site Web

- <https://www.engie.com/>

ÉTAT DE CONFORMITÉ

Le site <https://www.engie.com/> n'est pas en conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité. Les non-conformités sont énumérées ci-dessous.

RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité au RGAA 4.1.2 réalisé par la société [Numerik-ea](#) révèle que :

- **38,33%** des critères RGAA 4.1.2 sont respectés.

Dans le détail :

- Nombre de critères conformes : **23**
- Nombre de critères non conformes : **37**
- Nombre de critères non applicables : **46**

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes :

Non-conformité

Liste des critères non conforme :

- **1.1** – Présence d'images porteuses d'information sans alternative textuelle
- **1.2** – Présence d'images décoratives non correctement ignorées par les technologies d'assistance
- **1.3** – Présence d'images porteuses d'information avec une alternative textuelle non pertinente
- **2.1** – Présence de cadres sans titre
- **3.2** – Contraste insuffisant entre la couleur du texte et celle de l'arrière-plan

- **3.3** – Couleurs insuffisamment contrastées dans les composants d’interface ou les éléments graphiques porteurs d’information
- **4.1** – Présence de média temporel pré-enregistré sans transcription textuelle ni audiodescription
- **4.3** – Présence de média temporel synchronisé pré-enregistré sans sous-titres synchronisés
- **4.4** – Présence de média temporel synchronisé pré-enregistré avec des sous-titres synchronisés non pertinents
- **4.5** – Présence de média temporel pré-enregistré sans audio-description synchronisée
- **4.7** – Certains média temporel ne sont pas correctement identifiés
- **5.8** – Présence d’éléments propres aux tableaux de données dans des tableaux de mise en forme
- **6.1** – Présence de liens peu ou pas explicites
- **6.2** – Présence de liens sans intitulés
- **7.1** – Présence de scripts non compatibles avec les technologies d’assistance
- **7.3** – Présence de scripts ne pouvant pas être contrôlés par le clavier ou tout dispositif de pointage
- **8.6** – Présence de titres de page non ou peu pertinents
- **8.7** – Certains changements de langue ne sont pas indiqués dans le code source
- **8.9** – Présence de balises utilisées uniquement à des fins de présentation
- **9.1** – Certaines informations ne sont pas structurées par l’utilisation appropriée de titres
- **9.2** – Structure du document parfois incohérente
- **9.3** – Certaines listes ne sont pas correctement structurées
- **9.4** – Certaines citations ne sont pas correctement indiquées
- **10.1** – Les feuilles de style ne sont pas systématiquement utilisées pour contrôler la présentation de l’information
- **10.2** – Certains contenus visibles porteurs d’information disparaissent lorsque les feuilles de style sont désactivées
- **10.6** – Certains liens dont la nature n’est pas évidente ne sont pas visibles par rapport au texte environnant
- **10.7** – La prise de focus de certains éléments n’est pas visible
- **10.11** – Les contenus ne peuvent pas toujours être présentés sans recours à un défilement vertical (fenêtre de 256 px de hauteur) ou horizontal (fenêtre de 320 px de largeur)
- **10.12** – L’espacement du texte entraîne parfois une perte de contenu ou de fonctionnalité
- **10.14** – Des contenus additionnels apparaissant via les styles CSS uniquement ne peuvent être rendus visibles au clavier ou à tout dispositif de pointage
- **11.1** – Certains champs de formulaire ont une étiquette absente ou peu pertinente
- **11.9** – Certains boutons de formulaire ne sont pas pertinents
- **12.6** – Les zones de regroupement de contenus présentes sur plusieurs pages ne peuvent pas toutes être atteintes ou évitées
- **12.7** – Absence de lien d’évitement ou d’accès rapide à la zone de contenu principal
- **12.8** – L’ordre de tabulation n’est pas toujours cohérent

- **13.3** – Certains documents bureautiques en téléchargement ne possèdent pas de version accessible
- **13.10** – Certaines fonctionnalités disponibles via un geste complexe ne peuvent pas être réalisées par un geste simple

Déroptions pour charge disproportionnée

Liste des contenus non accessibles, dérogés pour charge disproportionnée :

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Les fichiers disponibles dans des formats bureautiques publiés avant le 23 septembre 2018 ;
- Les contenus de tiers qui ne sont ni financés ni développés par l'organisme concerné et qui ne sont pas sous son contrôle

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 01 juillet 2025.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML
- CSS
- Javascript

Environnement de test

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants

- NVDA 2023.1, Firefox 111
- Jaws 22, Firefox 104
- Voiceover, Safari

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- WCAG contrast checker
- HeadingsMap
- Web developer
- ARC Toolkit

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Accueil :
<https://www.engie.com/>

2. Mentions légales :
<https://www.engie.com/mentions-legales>
3. News :
<https://www.engie.com/news>
4. Page détail news 1 :
<https://www.engie.com/news/E-4-decarbonation-bilan>
5. Page détail news 2 :
<https://www.engie.com/news/metrique-decarbonation-clients-entreprises-acteurs-publics>
6. Page détail news 3 :
<https://www.engie.com/news/offre-360-decarbonation>
7. Catégorie news "Événement" :
<https://www.engie.com/news/evenement>
8. Act with Engie :
<https://www.engie.com/act-with-engie>
9. Rubrique "Solutions clients" :
<https://www.engie.com/activites/solutions-clients>
10. Page éditoriale "Notre stratégie" :
<https://www.engie.com/groupe/strategie>
11. Liste références "Villes & territoires" :
<https://www.engie.com/villes-et-territoires>
12. Détail référence "Engie x Ville de Pau" :
<https://www.engie.com/business-case/engie-x-ville-de-pau>
13. Carrière :
<https://www.engie.com/espace-candidats>
14. Étudiants et jeunes diplômés :
<https://www.engie.com/espace-candidats/etudiants-jeunes-diplomes>
15. Alternance :
<https://www.engie.com/candidats/young-talents/nous-rejoindre/alternance>
16. Finance :
<https://www.engie.com/espace-finance>
17. Agenda :
<https://www.engie.com/agenda>
18. Accessibilité :
<https://www.engie.com/accessibilite-numerique>

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site web pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Contacter HQ-accessibilite numerique (ENGIE SA),
accessibilite.numerique@engie.com

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site web un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits
<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07